

vendredi 20 mai 2011

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 AVRIL 2011

L'An deux mil onze, le quatre avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Condé sur Vesgre, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Josette JEAN, Maire.

Etaient présents : MM Josette JEAN, Jean-Pierre DUVAL, Christiane GUIGNON, Michel BARBIER, Brigitte LAUVAUX, Frédéric PLANCHE, Olivier DAPPE, Alain FERRAND, Florence LION, Bruno FELI, Claude FRIOU, Kip VERGER, Stéphane DEBIAIS.

Etaient absents excusés représentés : Thierry LENNE pouvoir donné à Frédéric PLANCHE.

Etait absente excusée non représentée : Natacha BLANPAIN

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, Brigitte LAUVAUX se propose, le Conseil approuve à l'unanimité.

Avant d'aborder l'Ordre du Jour, Madame le Maire souhaiterait rajouter un point supplémentaire :
∞ **Feux de jardin.**

Les Conseillers Municipaux **acceptent à l'unanimité** l'ajout de ce point.

FINANCES

PRESENTATION ET VOTE DU COMPTE DE GESTION DU TRESORIER 2010

Madame le Maire informe l'Assemblée que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2010 a été réalisée par le receveur de la Trésorerie de Rambouillet et que le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif de la commune.

Considérant l'entité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Maire et du Compte de Gestion du Receveur,

Après en avoir délibéré et voté, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ADOpte le Compte de Gestion du receveur pour l'exercice 2010

Dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif pour le même exercice.

COMPTE ADMINISTRATIF 2010 - PRESENTATION ET VOTE

Madame le Maire expose à l'Assemblée Municipale les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2010 dont les résultats sont arrêtés comme suit :

	<i>FONCTIONNEMENT</i>	<i>INVESTISSEMENT</i>
Dépenses	- 587 160.25	- 256 579.43
Recettes	+ 657 508.34	+ 288 601.23
Excédent reporté 2009	+ 70 917.80	+ 229 346.96
RAR dépense	-	- 48 800.00
RAR recette	-	+ 99 628.00
Résultats 2010	141 265.89	312 196.76

Soit un excédent de clôture 2010 = 453 462.65 euros

Après toutes explications s'y rapportant, Madame le Maire quitte la séance.
Sous la présidence de Monsieur FRIOU,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté, à l'unanimité,
ADOPTE le compte administratif de l'exercice 2010 tel que présenté.

TRAVAUX

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

Madame le Maire apporte de précisions aux membres du Conseil Municipal sur les différentes demandes de subventions :

- Programme Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) :
 - ⊗ 1^{ère} opération : VRD de l'école pour une estimation des travaux à 129 385,50€ H.T. subventionnable à 30% du montant total des travaux H.T plafonné à 77 000€.
 - ⊗ 2^{ème} opération : Travaux de ravalement, peinture intérieure et clôture à la Maison des Hirondelles pour une estimation des travaux à 71 832,07€ H.T. subventionnable à 30% du montant total des travaux H.T plafonné à 100 000€.

Madame le Maire souhaite que les membres du Conseil Municipal l'autorisent à monter un dossier de demande de subvention au titre de la sécurité aux abords des établissements scolaires et ceux fréquenté par des jeunes auprès du Conseil Général des Yvelines.

Il convient d'envisager des travaux suite au réaménagement de l'espace public devant la Mairie.

- ⊗ Implantation d'abribus : montant total des travaux H.T plafonné à 11 400€ subventionnable à 80% soit un montant maximum de subvention de 9 120€.

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
AUTORISE Madame le Maire à

- ⊗ monter les dossiers de demande de subventions et à signer tous les documents nécessaires s'y référant.

POINTS SUR LES TRAVAUX EN COURS ET A VENIR

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal de l'évolution des projets.

En cours :

- ⊗ Drainage et ravalement de l'Eglise : mise en place du chantier la semaine du 26 avril 2011.
- ⊗ Maison des Hirondelles : travaux de peinture intérieure, de ravalement et de clôture.
- ⊗ VRD de l'école : début très prochainement afin de créer l'accès au chantier de l'école.
- ⊗ Aménagement de l'espace public : dossier en préparation avec le Conseil Général pour cet automne.

Futurs :

- ⊗ « Espace sport » pour les jeunes.
- ⊗ Berges de l'Etang : estimation des coûts : 79 080€ H.T.

SIVOM A.B.C.

ECOLE A CONDE

Madame le Maire informe que l'ouverture des plis pour le projet d'école à Condé a eu lieu le 25 mars. 55 enveloppes ont été ouvertes pour les 13 lots.

L'analyse des offres à été remise le 1^{er} avril par les architectes et lors du Comité Syndical du même jour, les membres de l'A.B.C. ont entériné le choix des entreprises.

Les entreprises non retenues ont été avisées ce jour.

Sur les 13 lots, seuls 12 ont été attribués. Le lot « serrurerie » étant infructueux, une nouvelle consultation va être lancée.

ASSAINISSEMENT – APPEL D'OFFRES 2EME TRANCHE

Madame le Maire fait un bref compte-rendu de l'appel d'offres pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la création de la 2^{ème} tranche du réseau d'assainissement.

La D.D.T. (ancienne DDE) assurait ce service précédemment.

Les modifications intervenues au sein de cette administration les libèrent de ce service, il convient de faire appel à un cabinet extérieur.

Un appel d'offres a donc été lancé, l'ouverture de plis a eu lieu le mardi 29 mars. Lorsque l'Assistant de Maîtrise d'Ouvrage sera choisi, il pourra être envisagé de réaliser la 2^{ème} tranche d'assainissement collectif avant la fin du mandant municipal. La tranche restante sur le schéma d'assainissement pour la commune de Condé est la rue de Poulampont.

MARPA

Madame le Maire fait un compte-rendu de la réunion MARPA qui a eu lieu en Mairie de Bourdonné le 29 mars 2011. Etaient conviés tous les Maires de la Communauté de Communes ainsi que les Maires des communes de Gambais et de la Hauteville ainsi que Mesdames LEYMARIE et AUBERT de la MSA.

30 personnes étaient présentes à cette réunion.

Il a été décidé de former un groupe de travail. Une prochaine réunion est prévue en Mairie de Condé sur Vesgre le 15 avril 2011 à 14h30.

FEUX DE JARDIN

En conséquence des abus régulièrement observés sur le territoire communal de la pratique des feux de jardin, il convient de réglementer plus sévèrement les feux sur les terrains.

A la suite du débat de l'ensemble du Conseil, il est retenu qu'il convient de réglementer la position des feux sur le terrain.

Monsieur Stéphane Debiais va prendre attache auprès des services de la Préfecture et des services sanitaires afin que la décision définitive soit appliquée en fonction de textes réglementaires.

Madame le Maire rappelle qu'il s'agit de la prise d'un arrêté municipal et qu'il n'a pas besoin d'être délibéré et voté en Conseil Municipal. Cet arrêté sera rédigé dès que possible et adopté par Madame le Maire si celui-ci est conforme aux textes en vigueur.

QUESTIONS DIVERSES

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDES OU EN COURS D'INSTRUCTION DEPUIS LE DERNIER CONSEIL

Permis de construire en cours d'instruction :

SIVOM A.B.C.	Lieu dit le Rohard	Construction d'une école
CALMEL-GAREL	23, rue du Gué Porcherel	Agrandissement terrasse
FAIVRE	34, rue des Brières	Extension de bâtiment

Permis de construire accordé :

NEANT

Permis de construire refusé :

NEANT

Déclaration Préalable en cours d'instruction

MILLET	1, Chemin du Haut Breuil	Modification de façades
GLAIS	4, rue de la Vallée Guérin	Pose de Vélux
RH INVESTISSEMENT	26 bis, rue de la Fontaine Saint Germain	Déplacement d'un portail existant
HUBERT	14, rue de la Poterie	Réfection de la toiture à l'identique
LEIRAS/LEBLANC	30, rue de la Poterie	Pose de Vélux

Déclaration Préalable accordée

NEANT

QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL
NEANT

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50

Le Maire
Josette JEAN